

février
2004

Petit journal des fouilles archéologiques Cœur de Ville

archéo n° 2

Sommaire

L'histoire est
écrite sous nos
pieds.

page 2

Les Esparres,
entre retrait et
reprise.

page 4

L'information du
public.

Qui fait quoi ?

page 8

Fanny et Bastien à la découverte du temps passé (suite).

Résumé du numéro précédent :

La statue de Marceau, photographiée par un mystérieux homme casqué a disparu, emportée par une grue. Un grand trou entouré de barrières occupe presque toute la place des Épars. De nombreuses personnes y grattent le sol avec des pioches ou de petites truelles. D'autres transportent des seaux de terre ou poussent des brouettes. Des panneaux d'explication sont accrochés sur le bord du chantier.



L'histoire est écrite sous nos pieds.

Où l'on identifie le mystérieux photographe. Les enfants reçoivent, sans le savoir, leur première leçon d'archéologie.

Fanny : Pourquoi as-tu dit que la statue de Marceau est le plus récent vestige de la place des Épars ?

L'homme : Parce que je suis archéologue.

Fanny : Ah ! Tu fais des fouilles ici ?

Bastien : Qu'est-ce que tu cherches ?

L'histoire sous nos pieds

L'archéologue : Beaucoup de choses, des vestiges très anciens, des vestiges plus récents. Une partie de l'histoire de la ville est écrite sous nos pieds.

Bastien : L'histoire écrite sous nos pieds ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

L'archéologue : Eh, ce n'est pas facile ! Je vais être obligé de remonter loin dans le temps.

D'après toi, durant la Préhistoire, à quoi ressemblait l'endroit où se trouve la ville de Chartres ?



Coupe stratigraphique dans un bâtiment gallo-romain, place des Épars :

1-remblais de démolition antérieur au bâtiment

2-remblais de construction de sol

3-hérisson de fondation en silex

4-sol en mortier de chaux

5-bois brûlé durant un incendie

6-toiture effondrée

7-paroi en torchis cuite par l'incendie.



Outil biface (hache, couteau) en silex. Paléolithique moyen. 200 000 ans - 40 000 ans av. J.-C. Quartier Saint-Barthélémy à Chartres

Fanny : Il y avait de la neige, des mammouths, des forêts, une rivière.

L'archéologue : De la neige et des mammouths, peut-être, une rivière et des forêts certainement, des espaces découverts aussi. Mais surtout, le sol était brut. Aucun homme ne l'avait encore modifié.

Bastien : L'homme préhistorique n'a pas habité à Chartres ?

L'archéologue : Apparemment, non, puisque nous n'avons pas mis au jour de vestiges qui pourraient lui être attribués. En revanche, des objets très anciens montrent que les hommes préhistoriques sont passés sur le site de la future ville.



Fragment de molaire de Mammouth méridionalis. Entre 900 000 et 750 000 ans av. J.-C. Saint-Prest.

Fonds du Muséum de Préhistoire et de Sciences Naturelles.

Les premiers bâtisseurs

Bastien : Et qui a fondé Chartres alors ?

L'archéologue : Ce que nous savons aujourd'hui c'est que l'emplacement de la ville de Chartres a été choisi au moins 100 ans avant J.-C., par des Gaulois du peuple carnute.



"Fer" de hache en cuivre. Période chalcolithique. Vers 2 000 av. J.-C. Place des Épars.

Nous savons qu'ils ont délimité leur territoire en creusant, sur plus de deux kilomètres de long, un large fossé doublé d'un rempart de terre, mais nous connaissons très mal leurs installations.

Fanny : Chartres est une ville gauloise ?

L'archéologue : Nous n'en sommes pas certains. La première ville, qui portait le nom d'Autricum, fut construite plusieurs décennies après la fin de la guerre des Gaules, vers 25 av. J.-C. Les habitants de la Gaule dépendaient alors de Rome. Nous les appelons aujourd'hui des Gallo-romains. Mais revenons à l'histoire sous nos pieds. Quels travaux ont réalisés ces premiers bâtisseurs ?



Exemple de superposition de vestiges en plan. Le mur de l'arrière plan est établi sur une fondation plus large.

Bastien : Ils ont coupé des arbres, tracé des routes et construit leurs maisons.

Fanny : Ils ont labouré la terre et dressé des enclos pour leurs animaux.

L'archéologue : Bravo ! Mais ces travaux ont modifié le terrain ?
Bastien : Oui, il a été creusé,

aplati, recouvert.

L'archéologue : Oui ! Et que s'est-il passé plus tard, lorsque les premières maisons se sont révélées en mauvais état ?

Les démolisseurs

Bastien : On les a détruites et on les a remplacées par des neuves.

L'archéologue : Mais ces premiers bâtiments ont totalement disparu, sans laisser de traces ?

Fanny : Des traces dans le sol ?



Exemple de superposition de vestiges en coupe. La fondation d'un mur de pierre recoupe des remblais incendiés.

L'archéologue : Oui ! L'homme ancre presque toujours ses constructions dans le sol. Ce sont les fondations. Et quand il les détruit, il casse souvent seulement les parties qui se trouvent au-dessus du sol, les élévations. Mais que deviennent les fondations ?

Fanny : Elles restent dans le sol.

L'archéologue : Oui, la plupart du temps, elles ne sont pas détruites. Et que deviennent les matériaux qui composaient les bâtiments anciens ?

Bastien : Ils sont rejetés ailleurs ?

L'archéologue : En partie seulement. La plupart du temps, l'homme n'évacue pas tous les gravats. Soit il réutilise les matériaux qui peuvent l'être, soit il étale sur place ceux qui l'encombrent, et il reconstruit au-dessus.

Rendez-vous au prochain numéro pour la suite des découvertes de Fanny et Bastien.

Les Esparres, entre retrait et reprise.

Entre la rétraction de la ville antique et la lente extension de la cité médiévale, le secteur des Épars a connu de nombreux avatars. Dans un cadre historique assez lâche, sont insérés provisoirement quelques résultats de la fouille en cours, qui livre des informations que les textes ne nous rapportent pas.

Entre le moment où a été abandonné le quartier densément habité de la ville gallo-romaine (à la fin du III^e siècle ?) et la fondation d'un bourg au milieu des vignes (au XII^e siècle), le secteur des Épars fut très peu occupé.

Une ancienne chaussée abandonnée, longée par des ruines, des terrains vagues, puis des jardins ?

L'antique voie empierrée de sept mètres de large fut sans doute maintenue quelque temps, puis abandonnée. Les matériaux qui composaient les bâtiments riverains et qui pouvaient être réutilisés dans d'autres constructions (bois, pierre, brique) ont été récupérés jusque dans les fondations. Durant une très longue période, environ huit cents ans, du IV^e au XII^e siècle, la nature a repris ses droits. Les

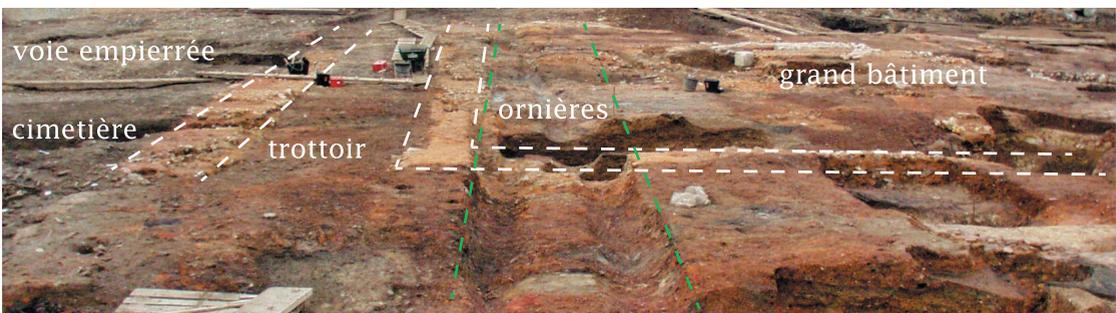
terrains ont vraisemblablement été exploités pour des cultures diverses. Quelques fosses furent creusées pour enfouir des déchets, ou pour d'autres raisons, comprises actuellement. Quelques objets y ont été jetés (ou perdus) : une plaque-boucle de ceinture mérovingienne (VII^e s. ci-dessous), des fragments de poteries de la période carolingienne



(IX^e s.), des pièces de monnaies, etc.

La paroisse Saint-Saturnin hors les murs.

En 1134, le chapitre de Notre-Dame autorise la fondation d'un bourg, au milieu des vignes, dans le secteur des "Esparres". À cette époque, la ville est protégée par



Au nord-est du cimetière, le chemin médiéval, marqué par deux ornières (en vert), est parallèle à l'ancienne voie empierrée gallo-romaine.



Fosses et puits, grande cave et cellier d'origine médiévale, abandonnés au XVI^e siècle.

une muraille dont le tracé nous est inconnu. Des maisons longeant une rue dépendent alors de la paroisse Saint-Saturnin, mentionnée pour la première fois entre 1060 et 1090. Un cimetière lui est associé.

Au XIII^e siècle, une petite chapelle dédiée à Saint-Thomas de Cantorbéry est édifée, sur une crypte, à proximité de l'église Saint-Saturnin.



À partir de 1181, le comte de Chartres, Thibaud V et les évêques Pierre de Celle, puis Renaud de Mousson, financent la construction d'une nouvelle enceinte en pierre, dont il reste encore aujourd'hui de larges pans. La plupart des bourgs sont alors réunis dans un même espace d'une superficie d'environ 72 hectares. Le quartier des Épars, depuis la place du Cygne et la place des Halles, correspond à un lotissement, que son propriétaire, le chapitre cathédral, souhaite englober dans les fortifications.

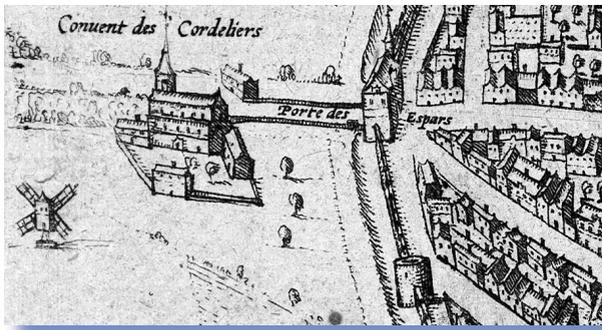
Une enceinte en pierre et la porte des Esparres.



Tombes médiévales et modernes creusées dans l'empierrement de la chaussée gallo-romaine. Ci-contre : pot du XIV^e siècle utilisé pour brûler de l'encens durant les funérailles, puis déposé dans une tombe.



Pour entrer dans la ville en venant de Tours ou du Mans, il faut emprunter la porte des Esparres,



La porte des Espars, les fossés, le couvent des Cordeliers, un moulin (gravure du XVI^e siècle).

qui se situe à l'ouest du point de rencontre des actuelles rues Noël-Ballay et du Bois-Merrain. Dans l'axe des actuelles rues du Grand-Faubourg et Maunoury, de profondes ornières (ci-dessous) marquent les emplacements des voies de circulation médiévales.



Et la rue Noël-Ballay, dénommée au XIV^e siècle "*magnus vicus carnotensis*", se situe dans le prolongement d'une ancienne voie gallo-romaine.

Les zones bâties à la fin du XIII^e siècle sont vraisemblablement peu denses. De chaque côté de la rue du Grand-Faubourg sont



Denier en argent aux armes du comte de Blois et de Chartres (courant XI^e siècle).

construites des maisons dotées de caves et de celliers. Dans les cours sont creusés des fosses dépotoirs (ci-contre) et quelques puits. Au XIII^e siècle, les chanoines de Notre-Dame possèdent toujours des vignes dans le quartier des Épars.



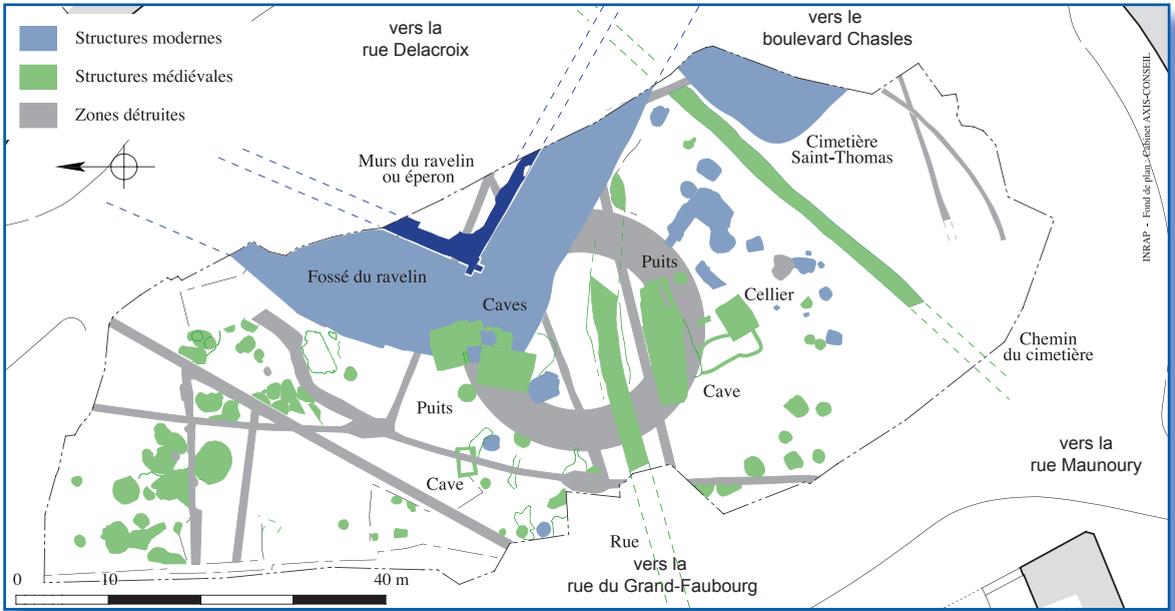
Les effets de la guerre.

Pendant la guerre de Cent Ans, en 1357, l'église Saint-Saturnin est volontairement détruite par les Chartrains, à l'annonce de l'arrivée des Anglais, mais la chapelle Saint-Thomas est préservée. Elle est rénovée entre 1546 et 1560, ainsi que le mur du cimetière.

Durant les guerres de Religion, la ville de Chartres, qui s'est ralliée à la Ligue Catholique, est assiégée, en 1568, par les troupes protestantes du Prince de Condé. Durant ce siège, la plupart des établissements périurbains sont détruits. La chapelle Saint-Thomas disparaît alors définitivement. Le cimetière est conservé jusqu'en 1786.



La place des Espars sous les coups de l'artillerie du Prince de Condé en 1568. Remarquer la chapelle Saint-Thomas et, à l'arrière-plan, le couvent des Cordeliers en flammes.

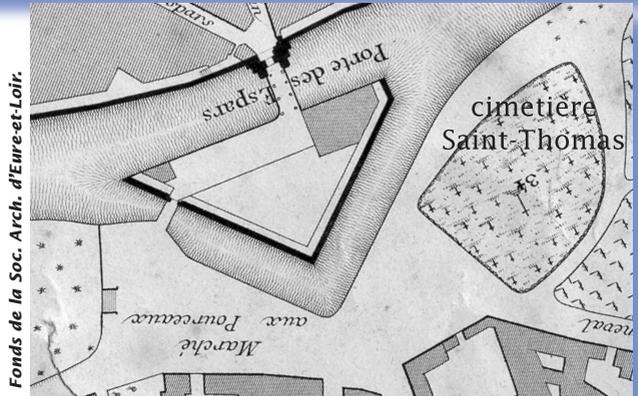


Les “défenses avancées” des XIV^e-XVI^e siècles.

Durant les périodes de trouble, les portes sont protégées par une tranchée, une barrière volante ou une volige. Une maison de portier est édiflée porte des Épars. Durant le XVI^e siècle, voire avant, est construit un ouvrage triangulaire, initialement en terre, puis maçonné, qui protège la porte des assauts directs. Il est longé par un fossé se raccordant aux fossés situés aux pieds des murailles antérieures. On y accède par un pont-levis. Un deuxième pont-levis permet de passer du ravelin dans la ville. En 1576, ce type d'architecture est désigné sous le terme de “ravelin”.

Le déclassement d'une place forte.

De la fin du XVII^e au début du XIX^e s., la place des Espars devient place des Barricades. L'ensemble du système défensif de Chartres est maintenu jusqu'en 1804, date à laquelle la ville ne fait plus partie



Le ravelin des Épars en 1750 (selon la même direction que le plan de fouille ci-dessus).

des places de guerre. La porte des Épars est démolie en 1806. Les fossés de la ville haute sont progressivement comblés et leurs



emplacements bâtis de maisons.



Éperon de cavalier (la molette a disparu) et balles de mousquet en plomb issus du comblement du fossé du ravelin.

Le parc de stationnement souterrain du projet Cœur de Ville occupe environ 15 000 m² à l'emplacement d'une partie de la ville gallo-romaine, médiévale et moderne. Pour découvrir deux mille ans d'histoire, des recherches archéologiques se déroulent, avant sa construction, sur toute l'emprise du parc de stationnement.

L'information du public.

Durant la fouille, le Service Archéologie donne au public les moyens de comprendre les objectifs des recherches entreprises :

- **Sur le bord de la fouille, des panneaux donnent des repères sur l'activité du chantier et exposent les principaux résultats.**

- **Le journal de fouille explique des termes du vocabulaire et les méthodes mises en œuvre pour déchiffrer les "archives du sol". Il présente aussi les principaux résultats.**

- **Des visites commentées sont organisées, pour le public, tous les lundis et vendredis à 14 h ; pour les scolaires, tous les autres jours de la semaine, sur rendez-vous (tél. 0 237 309 938).**

- **Une exposition est mise en place à la Maison de l'Archéologie (16, rue Saint-Pierre).**

- **Sur le site internet de la Ville de Chartres (www.ville-chartres.fr) sont consultables des clichés légendés et des images en direct, grâce à une caméra située sur le bord de la fouille.**



Qui Fait Quoi ?



L'État

Le Ministère de la Culture (Direction de l'Architecture et du Patrimoine) a pour mission d'inventorier, d'étudier, de protéger et de conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche archéologique. Il s'assure de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public. Dans le cadre de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, le Ministère de la Culture (Préfet de région - Direction régionale des Affaires Culturelles - Service régional de l'Archéologie) a prescrit une fouille archéologique préventive à l'emplacement du futur parking et une surveillance de travaux lors de la réalisation des réseaux.



L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de la Culture et de la Recherche. Son rôle est patrimonial et scientifique. Dans le cadre de l'opération Cœur de Ville, l'Inrap, assisté du Service municipal d'Archéologie, a en charge la conduite scientifique et technique de la fouille, l'étude des données et la publication des résultats.



La Ville de Chartres

La Ville de Chartres est le maître d'ouvrage du projet Cœur de Ville. À ce titre, et conformément à la loi, elle finance les recherches archéologiques. Le Service municipal d'Archéologie apporte une collaboration scientifique (problématique de recherche, détachement de personnel, informatisation des données) et technique (traitement et inventaire des objets). Jusqu'en mai, il enregistre les vestiges recoupés par les tranchées de détournement des réseaux. Il permet au public et aux scolaires de découvrir et de comprendre les résultats de fouilles.